

RCS : AMIENS Code greffe : 8002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AMIENS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00239 Numéro SIREN : 819 021 783 Nom ou dénomination : 4 S FINANCES
--

Ce dépôt a été enregistré le 30/11/2021 sous le numéro de dépôt B2021/008847

« 4 S FINANCES »

Société par Actions Simplifiée
au capital de 1.840.000 Euros

Siège social :
Avenue de la Baie de Somme
Z.I. des 3 F – B.P. 10053
80210 - FEUQUIERES EN VIMEU

R.C.S. AMIENS 819 021 783

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 17 NOVEMBRE 2021**

Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2020

Affectation proposée :

Le Président propose à l'Assemblée Générale d'affecter l'intégralité du bénéfice net comptable de l'exercice clos le 30 septembre 2020, soit la somme de **QUATRE MILLIONS DEUX CENT SOIXANTE NEUF MILLE SIX CENT QUARANTE NEUF EUROS ET QUATRE VINGT TREIZE CENTIMES (4.269.649,93 €)** de la façon suivante :

	Origine	Affectation
Résultat de l'exercice	4.269.649,93 €	
A la dotation de la réserve légale		131.786,00 €
Au poste « Autres réserves »		4.137.863,93 €
Total	4.269.649,93 €	4.269.649,93 €

Affectation votée lors de l'Assemblée Générale du 17 novembre 2021 :

**TROISIEME RESOLUTION
AFFECTATION DU RESULTAT**

L'Assemblée Générale, sur proposition du Président, décide d'affecter l'intégralité du bénéfice net comptable de l'exercice clos le 30 septembre 2020, soit la somme de **QUATRE MILLIONS DEUX CENT SOIXANTE NEUF MILLE SIX CENT QUARANTE NEUF EUROS ET QUATRE VINGT TREIZE CENTIMES (4.269.649,93 €)** de la façon suivante :

SN

	Origine	Affectation
Résultat de l'exercice	4.269.649,93 €	
A la dotation de la réserve légale		131.786,00 €
Au poste « Autres réserves »		4.137.863,93 €
Total	4.269.649,93 €	4.269.649,93 €

Compte tenu de cette affectation :

- La Réserve légale est dotée dans sa totalité,
- Le poste « Autres réserves » se porte à la somme de 5.129.967 Euros.

Le montant des capitaux propres de la Société s'élève au 30 septembre 2020 à la somme de **7.153.967 Euros**.

Conformément à l'article 243 Bis du CGI, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividendes n'est intervenue depuis la constitution de la société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme

Le Président

Monsieur Bernard SAUVAGE



SAS
4 S FINANCES

8 route de Drucat
80100 ABBEVILLE

Exercice du 01 octobre 2019 au 30 septembre 2020
Comptes arrêtés au 30 septembre 2020

POUR COPIE CERTIFIÉE CONFORME



COMPTES ANNUELS

SARL SARECOM

1 RUE Rose Bertin
BP 50317
80103 ABBEVILLE CEDEX

Bilan actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 30/09/2020	Net 30/09/2019
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	64 854	32 242	32 612	45 167
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	16 000		16 000	1 837 986
Créances rattachées aux participations	262 002		262 002	159 283
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	342 856	32 242	310 614	2 042 436
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	24 300		24 300	18 000
Autres créances	68 055		68 055	27 414
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	4 931 156	33 253	4 897 903	524 024
Disponibilités	1 956 367		1 956 367	439 028
Charges constatées d'avance (3)				54
TOTAL ACTIF CIRCULANT	6 979 878	33 253	6 946 625	1 008 520
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	7 322 734	65 495	7 257 239	3 050 956
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

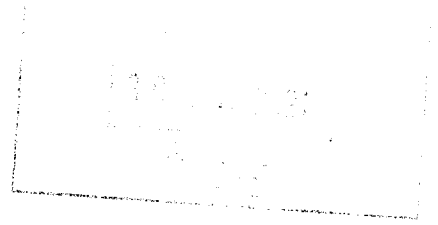
	30/09/2020	30/09/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 840 000	1 840 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	52 214	38 127
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	992 103	724 451
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	4 269 650	281 739
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	7 153 967	2 884 317
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	7 968	12 967
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 641	44 140
Dettes fiscales et sociales	76 678	108 481
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	985	1 050
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	103 272	166 639
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	7 257 239	3 050 956
(1) Dont à plus d'un an (a)	2 942	7 965
(1) Dont à moins d'un an (a)	100 330	158 674
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	30/09/2020	30/09/2019
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	265 290		265 290	438 000
Chiffre d'affaires net	265 290		265 290	438 000
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			9 106	10 019
Autres produits			930	19
Total produits d'exploitation (I)			275 327	448 038
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			367 021	78 243
Impôts, taxes et versements assimilés			13 496	10 841
Salaires et traitements			139 853	212 024
Charges sociales			97 282	107 829
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
– Sur immobilisations : dotations aux amortissements			12 555	13 341
– Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
– Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
– Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			504	127
Total charges d'exploitation (II)			630 712	422 406
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-355 385	25 632
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)			887	329 922
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			1 569	2 332
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			37 617	5 070
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			35 522	
Total produits financiers (V)			75 594	337 324
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			33 253	32 621
Intérêts et charges assimilées (4)			52	76
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			18 968	
Total charges financières (VI)			52 272	32 697
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			23 322	304 627
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			-332 063	330 259

Compte de résultat (suite)

	30/09/2020	30/09/2019
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	6 497 060	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	6 497 060	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		31 745
Sur opérations en capital	1 836 986	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	1 836 986	31 745
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	4 660 074	-31 745
Participation des salariés aux résultats (IX)		16 775
Impôts sur les bénéfices (X)	58 361	
Total des produits (I+III+V+VII)	6 847 981	785 362
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 578 331	503 623
BENEFICE OU PERTE	4 269 650	281 739
(a) Y compris :		
– Redevances de crédit-bail mobilier		
– Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		



Annexe

POUR COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 4 S FINANCES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2020, dont le total est de 7 257 239 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 4 269 650 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2019 au 30/09/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 22/12/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagements divers				
– Matériel de transport	62 777			62 777
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 077			2 077
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	64 854			64 854
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations	2 028 643	86 880	1 837 521	278 002
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	2 028 643	86 880	1 837 521	278 002
ACTIF IMMOBILISE	2 093 497	86 880	1 837 521	342 856

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions			86 880	86 880
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice			86 880	86 880
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			1 837 521	1 837 521
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			1 837 521	1 837 521

Amortissements des immobilisations

Notes sur le bilan

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagements divers				
– Matériel de transport	17 610	12 555		30 165
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 077			2 077
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	19 686	12 555		32 242
ACTIF IMMOBILISE	19 686	12 555		32 242

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 354 357 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	262 002		262 002
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	24 300	24 300	
Autres	68 055	68 055	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	354 357	92 355	262 002
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
INT.S COURUS S/CRÉANCES RATTACHÉES	887
INTÉRÊTS COURUS S/VALEURS MOBILIÈRE	281
Total	1 168

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 840 000,00 euros décomposé en 1 840 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 103 272 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine	7 968	5 026	2 942	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 641	17 641		
Dettes fiscales et sociales	76 678	76 678		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	985	985		
Produits constatés d'avance				
Total	103 272	100 330	2 942	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	4 998			
(**) Dont envers les associés				

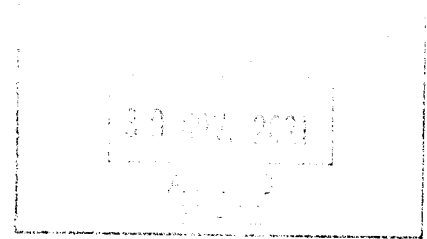
Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS – FACT. NON PARVENUES	11 457
INT.COURUS S/EMP.AUP.ETABLT.CRÉDIT	3
ETAT – AUTRES CHARGES À PAYER	5 247
DIVERS – CHARGES À PAYER	985
Total	17 691



KPMG SA
71 avenue Antoine de Saint Exupéry
BP 851
76235 Bois Guillaume



4 S FINANCES

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2020
4 S FINANCES
8 Route de Drucat 80100 ABBEVILLE

KPMG SA
société française membre du réseau
KPMG constitué de cabinets
indépendants adhérents de KPMG
International Limited, une société de
droit anglais ("private company limited
by guarantee").

SA
Société de commissariat aux comptes
Siège social : Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
775726417 RCS NANTERRE



KPMG SA
71 avenue Antoine de Saint Exupéry
BP 851
76235 Bois Guillaume

4 S FINANCES

8 Route de Drucat 80100 ABBEVILLE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2020

À l'assemblée générale de la société 4 S FINANCES,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la collectivité des associés, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 4 S FINANCES relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er octobre 2019 à la date d'émission de notre rapport.

KPMG SA
société française membre du réseau
KPMG constitué de cabinets
indépendants adhérents de KPMG
International Limited, une société de droit
anglais ("private company limited by
guarantee").

SA
Société de commissariat aux comptes
Siège social : Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
775726417 RCS NANTERRE

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés, à l'exception du point ci-dessous.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce, sont mentionnées de façon incomplète dans le rapport de gestion. En conséquence nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



4 S FINANCES

*Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
30 septembre 2020*

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bois Guillaume, le 16 novembre 2021

Signé avec oodrive_sign



KPMG SA
Angélique
Delanne

KPMG

16/11/2021

Angélique Delanne Colombe
Associée

Bilan actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 30/09/2020	Net 30/09/2019
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	64 854	32 242	32 612	45 167
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	16 000		16 000	1 837 986
Créances rattachées aux participations	262 002		262 002	159 283
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	342 856	32 242	310 614	2 042 436
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	24 300		24 300	18 000
Autres créances	68 055		68 055	27 414
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	4 931 156	33 253	4 897 903	524 024
Disponibilités	1 956 367		1 956 367	439 028
Charges constatées d'avance (3)				54
TOTAL ACTIF CIRCULANT	6 979 878	33 253	6 946 625	1 008 520
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	7 322 734	65 495	7 257 239	3 050 956
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				